### MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

DIRECTION DE CABINET

COMITE DE STRUCTURE

**DES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS** 



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Unité – Dignité - Travail

-=-=-

ARRETE Nº 3 6 /2025.MDERH.DIRCAB.CSPP-

# FIXANT LES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS DU MOIS DE JUILLET 2025 A LA POMPE

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

# LE MINISTRE CHARGE DU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

- Vu la Constitution de la République Centrafricaine du 30 Acut 2023 ;
- Vu la Loi n° 07.005 du 24 avril 2007, portant réorganisation du sous-secteur pétrolier aval en République Centrafricaine ;
- Vu Le Décret n°23.199 du 30 Aout 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 12.019 du 02 février 2012, fixant les règles d'application de certaines dispositions de la Loi n° 07.005 du 24 avril 2007, portant réorganisation du sous-secteur pétrolier aval en République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n° 22.040 du 07 février 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 22.004 du 04 Janvier 2022, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 22.249 du 07 Octobre 2022, portant organisation et fonctionnement du Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques et fixant les attributions du Ministre;
- Vu le Décret n° 18.295 du 08 novembre 2018, fixant la méthodologie de détermination des prix des produits pétroliers en République Centrafricaine ;
- Vu l'Arrêté n°003/2022.MDERH.DIRCAB.CMDE du 24 janvier 2022, portant modification de l'Arrêté n°016/MMEH/MDCEH/DIRCAB du 21 mars 2008 portant création du comité de la structure des prix des produits pétroliers ;
- Vu l'Arrêté Interministériel n° 0033/2023.MDERH.DIRCAB. du 06 Juillet 2023, fixant le nouveau prix à la pompe des Produits Pétroliers en République Centrafricaine.
- Vu l'Arrêté Interministériel n° 0030/2025.du 05 Mai 2025, modifiant les dispositions de l'Arrêté Interministériel n° 0033/2023.MDERH.DIRCAB. du 06 Juillet 2023 fixant le nouveau prix à la pompe des Produits Pétroliers en République Centrafricaine.



CS - REF

COURTIER ARRIVES
ENREGISTRE LED 8 JUIL 2025
SOUS LE Nº 4 2025
AFFECTE A 2020

## ARRETE

Article 1er : Les éléments de la structure de prix des produits pétroliers du mois de Juillet sont déterminés comme suit :

### STATIONS SERVICES A BANGUI ET PROVINCES

- I. STRUCTURE INTERMEDIAIRE ROUTE (CAMEROUN)
- 1. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

830 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

859 FCFA par litre

Le Gasoil :

851 FCFA par litre

2. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

954 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

895 FCFA par litre

Le Gasoil :

1007 FCFA par litre

3. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1182 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

1048 FCFA par litre

Le Gasoil :

1267 FCFA par litre

- II. STRUCTURE INTERMEDIAIRE FLEUVE (KINSHASA)
- 4. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

811 FCFA par litre

Le Gasoil :

848 FCFA par litre

PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

957 FCFA par litre

Le Gasoil :

1029 FCFA par litre

6. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1186 FCFA par litre

Le Gasoil :

1290 FCFA par litre

# STATIONS SERVICES A BANGUI UNIQUEMENT

- III. STRUCTURE INTERMEDIAIRE ROUTE VIA LIMBE (CAMEROUN)
- 7. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

830 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

859 FCFA par litre

Le Gasoil :

851 FCFA par litre

8. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

949 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

890 FCFA par litre

Le Gasoil :

1002 FCFA par litre



#### 9. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1177 FCFA par litre

• Le Pétrole lampant :

1043 FCFA par litre

Le Gasoil :

1262 FCFA par litre

## II. STRUCTURE INTERMEDIAIRE FLEUVE (KINSHASA)

### 10. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

• Le Super :

811 FCFA par litre

· Le Gasoil:

848 FCFA par litre

## 11. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

952 FCFA par litre

Le Gasoil :

1024 FCFA par litre

#### 12. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1181 FCFA par litre

Le Gasoil :

1285 FCFA par litre

# **AUCUNE STATIONS SERVICES**

## III. STRUCTURE INTERMEDIAIRE ROUTE (CAMEROUN)

## 13. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

• Le Super :

830 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

859 FCFA par litre

Le Gasoil :

851 FCFA par litre

#### PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

949 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

890 FCFA par litre

Le Gasoil :

1002 FCFA par litre

#### 15. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1156 FCFA par litre

Le Pétrole lampant :

1022 FCFA par litre

Le Gasoil :

1241 FCFA par litre

# IV. STRUCTURE INTERMEDIARE FLEUVE (KINSHASA)

## 16. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

811 FCFA par litre

Le Gasoil :

848 FCFA par litre

#### 17. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT

Le Super :

952 FCFA par litre

Le Gasoil :

1024 FCFA par litre

## 18. PRIX DISTRIBUTEUR TTC

Le Super :

1160 FCFA par litre

Le Gasoil :

1264 FCFA par litre



# STRUCTURE DE PRIX INTERMEDIAIRE DU JET A1

- V. STRUCTURE INTERMEDIAIRE ROUTE LIMBE (CAMEROUN)
- 19. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

· CEMAC:

864 FCFA par litre

HORS CEMAC :

864 FCFA par litre

- 20. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT
  - · CEMAC:

1017 FCFA par litre

HORS CEMAC :

944 FCFA par litre

- 21. PRIX DISTRIBUTEUR TTC
  - CEMAC:

1253 FCFA par litre

HORS CEMAC :

1005 FCFA par litre

- VI. STRUCTURE INTERMEDIAIRE FLEUVE (KINSHASA)
- 22. PRIX ENTREE DEPOT KOLONGO HT

CEMAC:

604 FCFA par litre

HORS CEMAC :

604 FCFA par litre

- 23. PRIX SORTIE DEPOT KOLONGO HT
  - · CEMAC:

752 FCFA par litre

HORS CEMAC:

684 FCFA par litre

- 24. PRIX DISTRIBUTEUR TTC
  - · CEMAC:

989 FCFA par litre

HORS CEMAC :

745 FCFA par litre

Article 2 : Les prix officiels à la pompe des produits pétroliers en République Centrafricaine sont fixés comme suit sur toute l'étendue du territoire :

Le Super :

1050 F CFA par litre

Le Pétrole lampant :

700 F CFA par litre

Le Gasoil :

1250 F CFA par litre

Article 3 : Le présent Arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 11 JUIL 2025

**Arthur Bertrand PIRI** 

**Ampliations:** 

PMCG...ATCR
DIRCAB...SUIVI
DGE...SUIVI
CCLCIFPP...SUIVI